



À CLIMAT INSURRECTIONNEL, MESURES EXCEPTIONNELLES

Le 05 décembre 2018

La parité syndicale a été reçue le mardi 4 décembre à 9 h 00 par Christophe CASTANER et Laurent NUNEZ.

Après avoir rappelé le contexte insurrectionnel, partout en France, ayant amené à cette rencontre, le ministre a annoncé un changement de stratégie du MO face aux éléments les plus violents. La doctrine d'emploi devrait être plus proactive.

De même il a annoncé un bien tardif état des lieux des matériels de protection et de l'armement.

AUJOURD'HUI DE NOMBREUX SERVICES NE SONT PAS EN MESURE DE PROTÉGER CONVENABLEMENT LES POLICIERS PUISQUE CES MATÉRIELS SONT ABSENTS OU DÉFECTUEUX.

Enfin, la perspective lointaine d'une nouvelle loi d'Orientation et de Programmation de la Sécurité Intérieure a été évoquée.

SYNERGIE-OFFICIERS A FAIT PART DE LA NÉCESSITÉ D'UN GESTE DE L'ÉTAT CONCRET ET SANS ÉQUIVOQUE,

SYNERGIE-OFFICIERS A DEMANDÉ AU MINISTRE, BIEN AU-DELÀ DE L'ATTRIBUTION D'UNE PRIME POUR L'ENSEMBLE DES FORCES DE L'ORDRE ENGAGÉES, LE DÉGEL RÉTROACTIF POUR TOUS LES POLICIERS DES GRILLES 2018 DU PPCR ET LA MISE EN PLACE EN JANVIER 2019 DES GRILLES INITIALEMENT VALIDÉES.

IL EST AISÉ D'ALLER SERRER DES MAINS OU DE DÉJEUNER EN URGENCE AVEC DES CRS QUAND LE POUVOIR A BESOIN DE NOUS APRÈS AVOIR ENRAYÉ NOTRE POUVOIR D'ACHAT...

Les policiers ne sont pas des fonctionnaires comme les autres, ils représentent l'autorité de l'Etat et restent un des derniers remparts face à ceux qui voudraient s'en prendre à nos institutions et à notre démocratie.

Les policiers sont fortement sollicités depuis des semaines : violences, blessures, fatigue, usure psychologique, rappels massifs... tout cela doit être pris en compte par le pouvoir politique.

ALORS QUE LES POLICIERS PAIENT AU QUOTIDIEN, DANS UN CONTEXTE DE TERRORISME, D'ENSAUVAGEMENT, ET MAINTENANT D'INSURRECTION, UN TRIBUT DE PLUS EN PLUS LOURD, PHYSIQUE ET MORAL,

LES FORCES DE L'ORDRE DOIVENT SAVOIR QUE L'ÉTAT LEUR APPORTE UN SOUTIEN, DES MOYENS ET UNE RECONNAISSANCE SANS FAILLE.

Le Bureau National